



INFO'CORCELLES – SAPICOURT

GALETTE DES ROIS - VŒUX DU MAIRE

Tous les habitants du village sont cordialement invités à la cérémonie des **Vœux du Maire, le samedi 16 janvier prochain à 16h00**. Cette manifestation, qui sera animée par le groupe « les Zikopathes » d'Intermezzo, se déroulera comme d'habitude dans notre salle communale. Nous partagerons la galette des rois, et honorerons nos aînés par la remise d'un petit cadeau.

TRAVAUX RUE LAURENT LAINE

Le planning des travaux de réfection du trottoir entre la rue des Favières et la rue de l'Eglise, se précise un peu. Les canalisations d'eau potable du Syndicat des Eaux devraient être remplacées entre le chemin de Treslon et l'abribus, à partir du mois de février. Cette réfection permettra, entre autres, d'alimenter sous une pression convenable le poteau d'incendie installé à l'entrée de la rue de l'Eglise, et de mettre en place un nouveau poteau d'incendie en haut de la rue des Favières. Ce nouveau poteau permettra notamment d'assurer la défense des habitations de la rue Gerbault en cas d'incendie. Les travaux d'aménagement du trottoir démarreront ensuite, en avril ou mai. La rue Laurent Lainé n'est pas une rue à circulation partagée où les piétons sont prioritaires, comme c'est le cas pour les rues du Montcet, Saint-Vincent, Saint-Eloi ... Dans cette rue, qui nous le rappelons est une route départementale, le trottoir doit rester libre de tout véhicule afin de permettre aux piétons de l'emprunter.

INTERCOMMUNALITES – LOI NOTRe

Suite à la diffusion du Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Marne établi par Monsieur la Préfet au début du mois d'octobre, le Conseil Municipal s'est réuni le 13 novembre dernier pour délibérer sur sa proposition de regroupement de notre Communauté de Communes. A 8 voix contre, et 1 voix pour (trois conseillers étaient absents, dont

deux qui n'avaient pas établi de procuration), le Conseil s'est prononcé contre la fusion de notre Communauté de Communes avec la Communauté de Communes Fismes Ardres et Vesle, et avec la Communauté de Communes Ardre et Châtillonnais. Le Conseil a également précisé son souhait de voir notre Communauté de Communes entrer dans la future Communauté Urbaine de Reims, avec un territoire de cette CU calqué sur le périmètre actuel du SCoT de la région de Reims, donc sans la Communauté d'agglomération de Châlons en Champagne. La Communauté de Communes Champagne-Vesle a fait le même choix le 1^{er} décembre dernier. L'étape suivante, après le vote de toutes les communes de la CCCV, sera l'avis de la CDCI (Commission Départementale de la Coopération Intercommunale de la Marne), qui dispose du pouvoir d'amender le Projet de Schéma à la majorité des deux tiers de ses membres. Nous rappelons qu'une fois arrêté par Monsieur le Préfet avant la fin mars 2016, le schéma sera appliqué au 1^{er} janvier 2017. Il est donc très probable que notre commune fasse partie de la nouvelle Communauté Urbaine de Reims à partir du 1^{er} janvier 2017.

MODIFICATION DES STATUTS CCCV

Le 1^{er} décembre dernier, nous avons adopté de nouveaux statuts au sein de notre Communauté de Communes Champagne-Vesle. Les principales modifications portent sur :

- La prise de compétence complète en matière de sécurité incendie. Actuellement, la CCCV ne gère que l'installation et l'entretien des poteaux et des réserves d'incendie, et finance l'achat de petits équipements.
- La prise de compétence complète en matière scolaire, y compris le périscolaire géré par l'association des 8 villages. La CCCV ne gère pour l'instant que la construction et le gros entretien des écoles.

Ces statuts modifiés ont été adoptés lors de notre Conseil Municipal du 17 décembre.

REUNIONS DE CONSEIL

Les Procès-Verbaux complets des réunions du Conseil Municipal sont disponibles sur le site Internet de la Commune, à la rubrique « Mairie – Conseil Municipal ». Ils sont également consultables en mairie.

Vous trouverez ci-après les points les plus significatifs de la dernière réunion de conseil.

Réunion du 13/11/2015 :

- Délibération du Conseil sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Préfet. (Voir le paragraphe « Intercommunalités – Loi NOTRe ci dessus).
- Délibération pour le remplacement des luminaires à vapeur de mercure de lumière blanche qui existent encore dans la commune, et qui sont maintenant interdits, par des luminaires équipés de lampes à vapeur de sodium.
- Demande de devis pour la réalisation d'un terrain de boules, qui sera a priori installé si le projet se fait, près de l'aire de jeux des enfants.
- Dissolution du CCAS, qui ne fonctionne pas depuis de nombreuses années.

Réunion de conseil du 17/12/2015 :

- Délibération pour l'adoption des nouveaux statuts de la CCCV. (Voir le paragraphe « Modification des statuts CCCV » plus haut).
- Les projets envisagés pour 2016, ont été hiérarchisés. Ils seront réalisés en fonction de nos possibilités financières.

COMMEMORATION 14/18

L'avancement du projet de commémoration de la guerre 1914 – 1918 dans les villages de Branscourt, de Courcelles-Sapicourt et de Rosnay en juin 2016, suit son cours. Nous rappelons que nous avons obtenu une première subvention de 4400 euros du Conseil Départemental. Une deuxième est annoncée du côté de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). D'autres subventions sont encore espérées.

Nous rappelons les dates retenues pour les manifestations :

- Vendredi 3 juin 2016 : Monologue « Machinerie », interprété par Elodie Cotin dans l'église de Courcelles-Sapicourt
- Samedi 4 juin 2016 : Théâtre amateur en déambulation dans les rues de Branscourt
- Dimanche 5 juin 2016 : Théâtre amateur en déambulation et cabaret de l'époque, avec repas et soirée dansante à Rosnay.

Pour mémoire , il est également prévu durant la même période, une exposition sur le thème de 14/18 dans notre salle communale.

Une réunion pour toutes les personnes intéressées par la partie théâtre (acteurs, figurants, costumiers, etc) **se tiendra le mercredi 13 janvier prochain à 20h00, dans notre salle communale.** Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

FERMETURE DE LA MAIRIE

Pendant les congés de fin d'année, le secrétariat de la mairie sera fermé pendant la semaine de Noël, ainsi que le jeudi 31 décembre toute la journée. Monsieur le Maire tiendra toutefois une permanence le lundi 21/12 et le jeudi 24/12 de 9h00 à 11h30.

VOS POUBELLES

Vous êtes tous très nombreux à rentrer vos poubelles après le passage des éboueurs. Nous vous en remercions. Quelques habitants omettent assez régulièrement de le faire. Nous les remercions de bien vouloir les retirer de la voie publique après leur ramassage, afin que notre village présente une allure plus sympathique.